

tance, attendu que les larges loques tiennent la terre soulevée et favorisent le développement des tubercules.

En Angleterre, on se sert, pour diviser les loques, de la machine à couper les turneps ; ailleurs, on emploie une lame de faux que l'on fait jouer sur billot. Ailleurs encore, lorsque l'on a eu soin de répandre les chiffons sur les champs plusieurs semaines et plusieurs mois avant de les enterrer, on fait passer sur ces champs des ouvriers qui déchirent avec la main les plus grosses loques, et d'autant plus facilement qu'alors elles commencent déjà à se décomposer. Nous avons fait en petit l'essai de deux cylindres armés de crocs en fer, et n'avons eu qu'à nous louer de l'essai. La laine déchirée nous paraît préférable à la laine coupée, en ce sens que la première présente moins d'obstacles à une répartition uniforme et agit plus vite que la seconde.

Engrais provenant des animaux et des végétaux.

Cette troisième catégorie comprend : les fumiers de moutons, de chèvre, de cheval, d'âne, de mulet, de vache, de porc, les eaux de fumier et le bouillon des jardiniers.

Ces engrais sont désignés par un grand nombre d'auteurs sous le nom d'*engrais mixtes*, qui nous paraît impropre, en ce sens que la qualification de mixtes s'applique tout aussi bien à la plupart des composts qu'aux fumiers de ferme.

Les fumiers de ferme sont divisés par les praticiens en deux classes. La première comprend les fumiers *chauds* ; la seconde, les fumiers *froids*.

Ils entendent par fumiers chauds ceux qui contiennent le moins d'eau et qui développent une chaleur intense par la fermentation. Ce sont les fumiers de mouton, de chèvre, de cheval, d'âne et de mulet. Ils entendent par fumiers froids, ceux qui contiennent le plus d'eau et développent beaucoup moins de chaleur que les précédents. Ce sont les fumiers de vache et de porc. Il va sans dire que le purin de basse-cour est dans le même cas.

Fumiers de moutons

Cet engrais est d'une grande énergie. S'il fermente lentement dans la bergerie, c'est à cause de la dureté des crottins, de la petite quantité des urines comparativement à la litière pailleuse, et aussi à cause du tassement qui est considérable ; mais aussitôt que l'on expose le fumier aux influences atmosphériques, ou qu'on l'arrose dans la bergerie, la fermentation se développe avec rapidité.

— « Le fumier de mouton, dit Schwerz, est sans contredit le plus substantiel de tous les fumiers d'étable. Moins chaud que le fumier de cheval, son action se fait sentir plus

longtemps dans la terre que celle du fumier de cheval, et moins longtemps que celle du fumier de bête à cornes. Son action n'excède pas deux années et ne se manifeste très-sensiblement que pendant la première. Comme le fumier de moutons reste ordinairement jusqu'au moment de son application dans les étables, où il est fortement tassé par les pieds des moutons et où il reçoit peu d'humidité, il ne présente que peu de symptômes de fermentation. Il ne se mêle que très-difficilement et très-imparfaitement avec la litière ; de là, la nécessité de le laisser longtemps dans les étables et l'inconvénient de donner trop de litière. Le fumier de moutons est propre à tous les terrains, mais, en comparaison avec le fumier de bêtes à cornes, il est plus propre aux terrains argileux, lourds et froids. Il est préférable à tout les autres fumiers pour la navette et le colza » (plantes appartenant à la famille des crucifères et du groupe des choux et des navets.)

Van Aelbroeck considère le fumier de mouton comme étant le plus vigoureux de tous et comme précipitant la végétation plus que tout autre engrais. Il assure que, dans les terres humides et légères de la Flandre, six voitures de ce fumier en valent neuf de fumier de cheval ; aussi recommande-t-il de ne l'employer qu'avec modération et de s'en abstenir dans les litières.

Notre collaborateur M. Fouquet constate que le fumier de mouton est très-profitable aux plantes oléagineuses, mais qu'il n'est guère estimé pour les betteraves qui, paraît-il, donnent moins de sucre que lorsqu'elles sont fumées avec l'engrais des bêtes bovines. Il ajoute que l'orge venue sur l'engrais de mouton est moins estimée des brasseurs parce qu'elle contient alors moins d'amidon et qu'elle germe avec irrégularité.

Nous dirons, à ce propos, que le froment produit dans les mêmes conditions, passe pour ne point valoir celui que l'on obtient avec le fumier de vache et de cheval. Des observateurs dignes de foi nous ont affirmé, en 1846, sur divers points du département de la Côte-d'Or, notamment à Genlis et à Vitteaux, que la farine d'un froment cultivé avec le fumier de mouton fournissait une pâte d'une levée difficile et que les pains s'applatissaient et se fendillaient au four. Nous n'avons jamais eu l'occasion de vérifier l'exactitude de ces assertions, que nous avons signalées pour la première fois, il y a quinze ans, et qui ont été reproduites par divers auteurs, à diverses reprises, mais toujours sans contrôle préalable.

Fumier de cheval.

La valeur de cet engrais chaud n'est contestée par personne, mais elle n'est pas la même dans toutes les écuries ;

elle est subordonnée à la qualité de la nourriture, à la qualité de la litière et à l'exercice que prennent les animaux. Plus la nourriture et la litière sont riches, plus les chevaux travaillent, plus leur fumier a de puissance. Alors que le roulage était florissant et que le service des poste avait une importance capitale, le fumier des grandes routes passait, à juste titre, pour le plus chaud de tous les fumiers ; venait ensuite le fumier des bonnes fermes et, en dernier lieu, celui des cultivateurs peu soigneux ou pauvres. Nous ne pouvons pas oublier qu'en 1844 ou 1845, la fermentation produisit une chaleur telle dans un tas de fumier appartenant au maître de poste de Beaune (Côte-d'Or), qu'il s'enflamma spontanément sur tous les points et que les pompes à incendie ne purent se rendre maîtresse du feu. Parmi nos campagnes, même dans les meilleures fermes, des accidents de cette nature ne sont pas à craindre.

Consultez Mathieu de Dombasle, Schwerz, Van Aelbroeck, tous les maîtres en fait d'agriculture pratique, et tous vous diront que le fumier de cheval est un engrais sec, chaud, agissant vite durant peu, et convenant surtout aux terrains argileux. Pour notre compte, nous n'acceptons pas cette opinion sans réserve. Nous avons écrit dans le *Dictionnaire d'agriculture pratique*, et nous répétons ici : — « Oui, le fumier de cheval convient aux terres argileuses et humides, mais il ne faut pas soutenir, comme on le fait journellement, qu'il ne convient pas aux terres légères sans distinction. Si vos terres légères appartiennent à des climats chauds et brûlants, vous avez raison ; mais si elles appartiennent à des climats froids ou plus froids que chauds, à des climats brumeux ou exposés à des pluies fréquentes, vous avez tort. Nous ne connaissons pas de terres plus légères que les sables de la Campine et celles de la province de Luxembourg (Belgique), puisque les outils de labour entrent là dedans comme si c'étaient des cendres. Est-ce à dire pour cela que le fumier de cheval ne saurait leur convenir ? Gardez-vous de l'écrire jamais ! Pour rester dans le vrai, on doit poser en fait que le fumier de cheval est bon pour tous les terrains qui ne sont pas exposés à souffrir des effets de la sécheresse, et pour toutes les plantes qui gagnent à pousser rapidement, au risque, bien entendu, de communiquer à certaines d'entre elles, comme à nos primeurs de jardin, une saveur qui n'est pas du goût de tout le monde. »

Dans le jardinage, où les arrosages ne font pas défauts, le fumier de cheval est, avec raison, très-recherché à cause de sa rapidité d'action. Il ne sert pas seulement à la nourriture des légumes de pleine terre, il